

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 23

Artikel: Le mariage, l'homme et la femme d'aujourd'hui
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le mariage, l'homme et la femme d'aujourd'hui.

Nous remarquons sur ce sujet, dans le *Paris-Théâtre*, diverses réflexions bonnes à méditer. En voici quelques-unes:

Paris fait et défait régulièrement cinq cents mariages par jour. Il y a des agences matrimoniales pour vous faire serrer les nœuds de l'hymen; il y a deux cents huissiers pour vous faire trancher ces mêmes nœuds avec l'épée de la Justice.

Un célibataire encore jeune ne peut montrer son nez nulle part sans qu'on lui dise: « Pourquoi ne voulez-vous pas vous marier? » Au théâtre, en omnibus, au café, dans la rue, en voyage, on lui chante sur tous les tons: « Il faut que je vous marie. » Seul, quand par hasard il ouvre un livre, recueil de proverbes portant le sceau de la sagesse des nations, il laisse tomber ses yeux sur cette sentence: « Mariez-vous, vous ferez bien. Ne vous mariez pas, vous ferez encore mieux. »

Comme on le sait, on se préoccupe beaucoup en France de cette question du mariage, en voyant la statistique démontrer que la race française diminue d'année en année. Et les mamans sont fort justement en peine d'établir leurs filles. A présent, un petit drôle, qui sort du lycée Bonaparte avec son diplôme de bachelier, joue au lord Byron et se proclame blasé à 18 ans. Manger sa fortune dans les plaisirs, de toute espèce, voilà une philosophie, qui, par malheur, a plus de succès que celle qu'on professe en Sorbonne. Et c'est pourquoi le mariage en souffre; c'est pourquoi il y a autant de *petits crévés* dans Paris que de pavés; c'est pourquoi il y a aussi tant de jolies têtes brunes, blondes, châtaines et rousses qui se penchent avec tristesse du côté d'un miroir en disant: « Ah ça! pourquoi ne songe-t-on pas à moi? »

Elles ont cent mille fois raison les jeunes filles; mais, entre nous, l'homme qui hésite à se marier a-t-il si grand tort?... Le mariage, tel que la société moderne nous l'a fait, est déjà entouré de plus de roses et d'épines, de plus de précipices, de plus d'ennuis que tous les romans réunis de Ponson du Terrail et de Paul Féval, brouillés et fondus ensemble. Mais surtout, mais avant tout, on s'est étudié à nous faire une femme impossible. Des voyageurs racontent que dans l'intérieur de la Chine, les jardiniers ont si bien cultivé la rose qu'un Européen ne la reconnaît plus. La rose chinoise va du chou à la pâquerette; elle a des formes extravagantes; elle a des odeurs bizarres; c'est un adorable monstre; ce n'est plus la fleur divine que Cypris teignit un jour de son sang, à ce que dit la Fable.

Ainsi, pour la femme de Paris.

Si les portraits des galants du temps des Valois descendaient de leurs cadres, si Henri IV, le vert galant, quittait son cheval de bronze, si Louis XIV, jeune homme et si tendre, revenait de St-Germain à Paris, si Louis XV, si amoureux, accourait de Trianon sur les boulevards, si les Incroyables du Directoire ressuscitaient, si les lurons du premier Empire renaissaient, si les romantiques de 1830 pouvaient revivre, lyriques et pleins de feu, que diraient-ils à la vue de cet adorable petit mannequin, sans âme, sans parole et sans passion, qu'on prétend nous donner aujourd'hui pour une femme?...

Pourquoi n'avoir pas le courage de le dire; dans l'élégante d'aujourd'hui, tout est d'emprunt: la couleur, puisqu'on met du blanc, du noir et du rose; les cheveux, puisqu'on en ajoute à ceux qu'on a apportés en naissant; les hanches, l'émbonpoint, mille choses secrètes. Voilà pour le corps. Ne parlons pas de l'esprit, puisqu'on est convenu de ne plus s'en occuper.

Ainsi va la mode, ainsi va la femme.

L'homme à marier, qui réfléchit parfois entre deux cigares, se dit: « Est-ce bien la peine? » La réverie le pousse dans l'analyse; et en analysant, il finit par trouver tant de choses à exiger, qu'il renonce à tout. Et puis l'étude de cette question l'a rendu exigeant. Il ne demande plus des à peu près de beauté, des qualités ordinaires; il veut des perfections ou il ne veut rien.

Dans le bon vieux temps, on commençait par le chapitre de la morale. Notre dix-neuvième siècle a changé la méthode. La charrie marche avant les bœufs. Une jolie femme d'abord; une bonne femme et même une femme d'esprit après, si c'est possible... puis — chose plus importante encore — de la fortune.

Voilà ce qu'il faut au temps où nous sommes.

Victor Hugo, commerçant!

M. Adolphe Jullien, le distingué critique musical des *Débats*, a publié il y a quelques années, dans la *Revue des Deux-Mondes*, une très curieuse étude sur le *Romantisme et l'Éditeur Renduel*. Il s'est servi de la correspondance de Renduel pour jeter quelque lumière sur les rapports du célèbre éditeur parisien d'il y a quelque trente ans avec Victor Hugo, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Alfred de Musset, Eugène Sue, Alfred de Vigny et d'autres.

Parmi les nombreux autographes retrouvés dans l'héritage de Renduel, la lettre suivante prouve à quel point étaient cordiales les relations de Victor Hugo avec son éditeur.

« J'apprends tout à la fois, mon cher éditeur, que vous vous êtes battu, que vous avez été blessé et que votre blessure est guérie. Si elle l'est en effet, comme je l'espère, venez me voir un de ces soirs, dîner avec moi, par exemple. Si vous ne pouvez sortir, écrivez-moi comment vous allez. J'irais vous voir et m'informer de vos nouvelles si je n'étais en plein travail, c'est-à-dire en prison dans une idée.

Ce 4 juin.

Votre ami,

VICTOR H.

D'autres billets du poète nous renseignent sur ses rapports *commerciaux* avec Renduel et nous montrent qu'il savait se faire payer aussi cher ses poésies que ses drames, bien que ces derniers se vendissent assez mal.

Ainsi Victor Hugo toucha de son éditeur 43,000 francs, d'octobre 1835 à la fin de 1838; alors qu'à la même époque, Théophile Gautier se contentait de 1500 francs pour *Mademoiselle Maupin*.

« Il faut lire, écrit M. Jullien, les traités rédigés avec une minutie extrême et surchargés de ratures restreignant encore les droits du libraire pour avoir une idée des conditions léonines que le poète imposait à un centime près. Le premier traité conclu avec Renduel — celui pour *Marion Delorme*, signé le 20 août 1831, soit neuf jours après la création à la Porte-St-Martin — est des plus simples: l'éditeur avait le droit de tirer autant d'exemplaires qu'il voudrait par série de 500, en payant 2 francs par exemplaire à l'auteur qui paraphait tous les titres, les gardait chez lui et ne les livrait que contre argent donné d'avance par série de 500, et devait rentrer dans sa propriété au bout d'un an. »

Le premier tirage de 4000 ex. des *Feuilles d'automne* fut payé 6000 fr. pour une seule année. Victor Hugo ne traitait jamais que pour un court délai; le contrat échu, le libraire était contraint d'en signer un nouveau, aussi onéreux, dans la crainte que l'auteur ne vint à traiter avec un autre éditeur qui eût lancé une édition meilleur marché et vint ainsi arrêter net la vente des exemplaires restant en magasin.

En 1835, Hugo reçut 9000 fr. pour le droit de réimpression des *Odes et Ballades*, des *Orientales* et des *Feuilles d'automne*, pour 18 mois, et la vente pendant un an des *Chants du Crépuscule*, première édition. A l'expiration de ce traité, Renduel en signe un autre où il paie 11,000 fr. le droit de republier les mêmes volumes durant 18 nouveaux mois, ainsi que la publication des *Voix intérieures* pendant un an.

C'est en 1832 que Renduel traita la réimpression de *Bug-Jargal*, *Han d'Islande*, *Notre Dame de Paris*, etc. Les conditions étaient 15 mois de délai, 1 fr. par exemplaire, tirage à 1000 exemplaires.

Renduel finit pourtant par s'apercevoir qu'il se risquait; il passa la main à d'autres qui, comme lui, en furent pour leurs frais. Les éditeurs se lassaient du reste, bien vite du grand poète qui avait parfois d'étranges façons de procéder. Ainsi Victor Hugo était très large avec l'envoi à ses amis de ses ouvrages, qu'il faisait superbement relier, mais il oubliait presque toujours de payer la relieur.

Le dramaturge ne le cédait en rien au poète, au romancier. Pour le *Roi s'amuse*, *Lucrece Borgia*, *Marie Tudor* et *Angelo*, les contrats étaient identiques: tirage 2000 exemplaires plus 200 de passe et 50 réservés pour l'auteur, tous les exemplaires devant être revêtus de la griffe de l'auteur; mise en vente 10 jours après la première représentation. Rentrée en propriété de l'auteur au bout d'un an et paiement de 4000 fr. par l'éditeur. Bien que le *Roi s'amuse* fût interdit, Renduel ne réclama jamais les 4000 fr. versés à Hugo, qui n'offrit pas de les lui rembourser.

A côté de ces réelles qualités d'homme d'affaires, Victor Hugo entendait admirablement la réclame. C'est lui qui préparait les notes pour les journaux, que son éditeur faisait recopier et envoyait en son nom pour ne pas mettre l'auteur en avant.

« Voici quelques lignes pour le *Journal des Débats*, écrivait-il à Renduel, qu'un de mes amis m'a fait (sic) hier au soir. Elles sont en trop grosses lettres, ce qui serait ridicule. Vous ferez bien de les recopier et de les porter de suite. Tout à vous.

VICTOR H.

Les *Débats* n'étaient pas les seuls à recevoir les petits « communiqués » du Maître. Durant les trois ou quatre semaines qui suivirent l'interdiction du *Roi s'amuse*, Victor Hugo inonda les journaux de l'opposition de petites réclames dans le goût de celle-ci:

« *Le Roi s'amuse*, drame de M. Victor Hugo, dont les représentations ont été défendues par ordre du ministre, paraîtra lundi sans remise à la librairie.